



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 3 avril 2026 DÉLIBÉRATION

Rapporteur : Sami BOURI

Secrétaire de séance : Madame Geneviève CIMORRA

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 28
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

Mme Marie-Lyse BISTUÉ Maire, Présidente,

M. Nicolas MALEIG, M. Sami BOURI, Mme Elodie JIMENEZ, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Flora LAPERNE, et M. Patrick NAVARRO, Adjointe,

M. Sébastien DE TRUCHIS, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Dominique QUEHEILLE, Mme Geneviève CIMORRA, M. Philippe GARROTÉ, Mme Marie SAYERSE, M. Raymond VILLALBA, Mme Sabine SALLE, M. Jean-Michel IDOÏPE, Mme Céline BODET, M. Joël RESTIF, Mme Maïtena FERRAN, M. Frédéric LOUSTAU, M. Clément SERVAT, Mme Carole LADEUIX, M. Alfredo DOS SANTOS, Mme Nadia DUPEROUSSE, M. Michel ADAM, Mme Lydia LAGARONNE, M. Jordan OSSAU-TRESAUGUE et M. Hugo COUCHINAVE, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté.es :

- Mme Anne SAOUTER donne pouvoir à M. Patrick NAVARRO
- Mme Anne BARBET donne pouvoir à Mme Flora LAPERNE
- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ
- Mme Sonia CAMPAGNE donne pouvoir à Mme Sabine SALLE
- Mme Hélène HIEL donne pouvoir à Mme Elodie JIMENEZ

10 – ÉLECTION DES DÉLÉGUÉ.ES ET REPRESENTANT.ES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES COMITÉS, COMMISSIONS, CONSEILS D'ADMINISTRATION D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS OU D'ORGANISMES DIVERS

Il convient de désigner les délégué.es et les représentant.es du Conseil municipal au sein des comités, commissions, conseils d'administration d'établissements publics ou d'organismes divers.

La désignation de ces délégué.es et représentant.es peut être effectuée à main levée sur décision unanime de l'assemblée (article L.2121-21 du CGCT).

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **DÉCIDE** de désigner les délégué.es et représentant.es au sein des comités, commissions, conseils d'administration d'établissements publics ou d'organismes divers par un vote à main levée,

- **DÉSIGNE** les délégué.es et représentant.es du Conseil municipal au sein des comités, commissions, conseils d'administration d'établissements publics ou d'organismes divers selon le détail ci-après :

Conseils des écoles :

Ecole Primaire Xavier Navarrot : Sami BOURI, Céline BODET

Ecole Maternelle Prévert : Sami BOURI, Céline BODET

Ecole Élémentaire Saint-Cricq : Sami BOURI, Sabine SALLE

Ecole Maternelle Saint-Cricq : Sami BOURI, Céline BODET

Ecole Primaire Pondeilh : Sami BOURI, Céline BODET

Conseils d'Administration des Organismes de gestion des Ecoles d'Enseignement Privé :

Externat Notre-Dame : Sami BOURI, titulaire, Céline BODET, suppléante

Jeanne d'Arc : Sami BOURI, titulaire, Céline BODET, suppléante

Calandreta : Sami BOURI, titulaire, Stéphane LARTIGUE, suppléant

Conseils d'Établissements de l'ADAPEI :

Légugnon : Stéphane LARTIGUE

Saint-Pée : Anne SAOUTER

Gabarn : Jean CONTOU-CARRERE

L'Espoir : Sabine SALLE

Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Général :

Titulaire : Madame la Maire

Suppléant : Nicolas MALEIG

Commission locale d'Insertion (RSA) :

Titulaire : Anne SAOUTER

Suppléante : Marie SAYERSE

Conseils d'Administration des Lycées, CES et Lycées d'Enseignement Technique :

Lycée Jules Supervielle : Dominique QUEHEILLE, Frédéric LOUSTAU, Marie SAYERSE

CES Tristan Derême : Maïtena FERRAN, Frédéric LOUSTAU, Céline BODET

CES des Cordeliers : Geneviève CIMORRA, Flora LAPERNE, Sami BOURI

L.P. Guynemer : Sami BOURI, Stéphane LARTIGUE, Sébastien DE TRUCHIS

L.P. du IV Septembre : Patrick NAVARRO, Flora LAPERNE, Maïtena FERRAN

L.P.A. de Soeix : Sébastien DE TRUCHIS, Joël RESTIF, Anne BARBET

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (TE 64) :

Titulaires : Stéphane LARTIGUE, Jean CONTOU-CARRERE, Raymond VILLALBA

Suppléants : Patrick NAVARRO, Sami BOURI, Philippe GARROTÉ

Conseil d'Administration de l'Agence Touristique du Béarn :

Dominique QUEHEILLE

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale :

Stéphane LARTIGUE

Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance :

Nicolas MALEIG

Réserve Communale de Sécurité Civile :

Nicolas MALEIG

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL) DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES :

Madame la Maire : représentante permanente à l'assemblée générale des actionnaires de la SPL et représentante permanente à l'assemblée spéciale de la SPL qui sera notamment chargée de désigner un ou des représentants commun(s) au conseil d'administration de la SPL.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 3 avril 2026.

Suivent les signatures.-

La Maire,

AFFICHÉ LE 08/04/2026




Marie-Lyse BISTUÉ

